

## ZPS BASSE PLAINE DE L'AUDE

### Espèces animales remarquables

## Butor étoilé

### *Botaurus stellaris*



Photo : Rein Hofman

PROTECTION	Espèce protégée en France Annexe II (Conv. de Berne et Bonn) Annexe I Directive Oiseaux
LIVRE ROUGE	Vulnérable
DETERMINANTE ZNIEFF	OUI

### Généralités

#### DESCRIPTION

Envergure : 100-130 cm

Longueur : 69-81 cm

Grand héron au plumage brun. Il est plus petit que le Héron cendré et plus trapu, avec un cou épais habituellement rétracté et des pattes courtes.

#### DISTRIBUTION

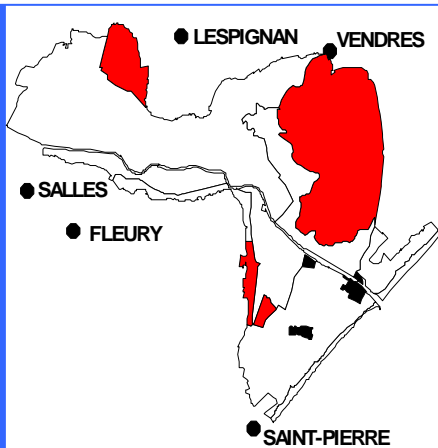
**Languedoc-Roussillon** : Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales

**France** : Nidification essentiellement sur le pourtour méditerranéen, la partie sud de la Bretagne (Brière), le nord de la France (estuaire de la Seine, Picardie)

#### ÉCOLOGIE

Le Butor étoilé fréquente les vastes roselières assez denses (environ 200 tiges/m<sup>2</sup>). Il doit disposer d'au moins 20 hectares d'un seul tenant pour nicher. La présence de plans d'eau et de canaux multipliant les lisières favorise cette espèce qui se nourrit essentiellement d'invertébrés aquatiques, d'amphibiens et d'écrevisses. Cette espèce est excessivement discrète et ne se repère bien souvent qu'en période de reproduction à l'époque des chants (février à mai). Les nids sont construits à même la roselière en avril, les jeunes sont élevés durant 40 jours environ. En juillet l'ensemble des jeunes est émancipé.

### ZPS Basse Plaine de l'Aude



#### SITES DE REPRODUCTION

Le programme Life Butor a permis de cerner parfaitement le statut de l'espèce localement. Il s'avère que l'espèce est très mobile en fonction de la mise en eau printanière des roselières.

En 2004, avec un printemps humide, 7 chanteurs sur l'étang de la Matte, 2 sur l'étang de Pissevaches ont été entendus. En 2005, lors d'un printemps sec avec une mise en eau très moyenne des zones humides, 1 seul butor chantait à l'étang de la Matte et 1 seul sur Pissevaches également. En 2006 l'espèce a refait son apparition sur Vendres avec 4 mâles chanteurs.

#### HIVERNAGE

L'espèce hiverne en assez grand nombre (effectif probable 30-50 ind.) sur les zones humides de la Basse Vallée de l'Aude. En effet de nombreux départ en migration en mars ont été constatés au cours de suivis spécifiques

### Menaces et gestion

#### FACTEURS DE MENACES

- Destruction des sites de reproduction (roselière) par salinisation des étangs ou par assèchement
- Pollution des zones humides, diminution de la qualité des eaux qui a un impact sur les ressources alimentaires de l'espèce
- Modification des régimes hydriques

#### CONSERVATION

- Assurer une hydro-période compatible avec le cycle reproducteur de l'espèce (niveau d'eau > 15 cm d'avril à fin juin)
- Veiller à conserver une roselière de qualité en limitant les pollutions diffuses et en évitant les intrusions d'eau salée
- Veiller à ne pas compartimenter les roselières favorisant les axes de pénétration et donc de prédation